



Christian Dubreuil

UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE



Le recteur Reid
vise le déficit zéro
pour 2002-2003
(A3)

Le Centre de tri sauvé

□ La MRC de Sherbrooke signe un contrat avec Récupération Cascades qui couvre ses dépenses

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Récupération Cascades et la MRC de Sherbrooke se sont entendus sur une formule de partage des revenus des matières recyclables qui en fera des partenaires pour au moins les 10 prochaines années. La Municipalité régionale de comté recevra un montant annuel de 114 000 \$ et obtient une participation de 25 pour cent des profits qui seront générés par le Centre de tri.

Récupération Cascades a officiellement pris les commandes des installations régionales hier, même si l'une des

clauses importantes du contrat, portant sur le partage des coûts lors du renouvellement des équipements majeurs, est toujours en suspens. Les deux parties tenteront de finaliser la négociation aujourd'hui.

«Nos positions sont proches l'une de l'autre et ce qui reste en plan ne peut d'aucune façon remettre en question les principes de base sur lesquels nous nous sommes entendus», a confirmé à La Tribune le préfet de la MRC de Sherbrooke, Clément Nault.

Participations aux bénéfices

Récupération Cascades versera pendant dix ans un loyer mensuel de 9500 \$,

qui sera indexé chaque année à l'indice des prix à la consommation. La participation aux bénéfices est en quelque sorte l'assurance pour les municipalités propriétaires qu'elles toucheront des dividendes.

«Le loyer couvre à lui seul nos dépenses d'opération, incluant les frais d'intérêts sur la dette temporaire contractée dans l'attente du paiement de la somme de 1,4 million de dollars promise par Collecte sélective Québec. Nos espoirs quant au partage des profits sont légitimes puisqu'une compagnie de l'envergure de Cascades ne se serait pas compromise pour 10 ans si elle n'avait pas la certitude de rentabiliser les opéra-

tions», soutient M. Nault.

Récupération Cascades a fermé son centre de tri de la rue Roy et a commencé à installer à Sherbrooke des équipements rapatriés d'autres centres de tri qu'elle possède au Québec et en Ontario, dont de puissantes presses pour découper les rouleaux récupérés dans les usines de papier et les grandes imprimeries. Cascades fera de Sherbrooke son centre spécialisé dans ce secteur.

(suite en A2: SAUVÉ)

Sherbrooke éventuellement libérée de «la» clause (A2)

LES SPORTS



4

1



Perreault très fier
de voir ses Sabres
en grande finale

(CAHIER C)

DISCOVERY



Julie Payette
donne sa recette
aux écoliers (D8)

PARC ORFORD

Un investissement
de 1 million (B1)

Météo / D2

ORAGES

23

5h01

20h28



07 juin 13 juin 20 juin 28 juin

ELLE FAIT TOURNER LES TÊTES



Photo La Tribune, par Claude Plante

Les véhicules électriques NV de Bombardier circulent dans les rues de la capitale de la motoneige depuis deux semaines. Au volant de ce véhicule des années 2000, le maire de Valcourt, Denis Allaire, fait tourner les têtes grâce à cette entente avec le ministère des Transports et la SAAQ.

Les essais de la petite NV prometteurs à Valcourt

Claude PLANTE

Valcourt

Depuis deux semaines environ, le maire Denis Allaire fait tourner les têtes à Valcourt. Ce n'est pas qu'il a changé d'allure, rassurez-vous. C'est qu'il se balade dans une rutilante NV de Bombardier.

Valcourt est depuis peu la première ville au Québec à laisser circuler librement les voiturettes de proximité à propulsion électrique, en vertu d'une entente conclue avec le ministère des Transports et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

On peut voir sillonner dans les rues de la Capitale de la motoneige six Neighborhood Vehicles à la disposition de la Ville de Valcourt, dont la police municipale, et de la compagnie Bombardier.

«Le jour, je me déplace avec ma voiturette... le soir je peux encore aller jouer au golf avec, raconte M. Allaire. Pour une autonomie de deux heures, ça demande une recharge de cinq ou six heures. C'est en masse pour les déplacements dans une ville.»

L'utilité

«Comme deuxième véhicule d'une famille, pour voyager en ville, c'est excellent. Je m'arrange pour que ma NV soit le plus souvent utilisée durant la journée. Le but, c'est de montrer son utilité.»

«L'autre jour, mes voisins avaient de la visite. Tout le monde a voulu l'essayer. Ça a fait tout un événement.»

En parlant de ce projet pilote, M. Allaire se prend à rêver qu'un jour toutes les villes du Québec emboîteront le pas. «Nous voulons arriver à prouver que ces véhicules sont utiles en ville, que ce n'est pas dangereux, pas plus qu'une mobylette.»

Ces petits véhicules peuvent atteindre la vitesse de 43 km/h.

«Nous allons faire rapport. Éventuellement, nous souhaitons que la voiturette puisse être utilisée partout au Québec dans les zones urbaines. Ça développera un marché pour Bombardier.»

Le projet pilote, annoncé l'an dernier par le ministre des Transports, Jacques Brassard, devrait prendre fin cet automne. Denis Allaire souhaite que la réglementation puisse être modifiée durant l'hiver pour laisser circuler ce type de voiturette dans les villes au printemps de l'an 2000.

Au service municipal de police de Valcourt, on ne se sert pas de la NV pour patrouiller, mais pour diverses fonctions. Le directeur des loisirs de Valcourt, Denis Leclerc, qui est aussi directeur du club de golf, se déplace lui aussi au volant d'un de ces véhicules fabriqués à Sherbrooke.

«C'est un véhicule de dépannage. Ce serait difficile de s'en servir 12 mois par année. Mais ça peut aller de tôt le printemps à tard l'automne.»

«Je n'ai pas eu de contact avec d'autres maires là-dessus, mais je sais que ça fait une bonne publicité pour Bombardier et pour Valcourt en même temps.»

Ce printemps, la production a temporairement repris à l'usine située au coin de l'autoroute 410 et de la rue King Ouest, à Sherbrooke. Les travailleurs devraient être rappelés à la fin de l'été.

Des agents de sécurité emballés à l'UdeS

À l'Université de Sherbrooke, on est emballé des services que rend la NV achetée l'an dernier pour le service de sécurité. Les agents affectés à la surveillance des stationnements le jour et le soir la conduisent, explique l'un d'eux, Marcel Cotnoir.

Pour la patrouille de surveillance sur le campus, on utilise... la bonne vieille voiture, dit-il. «On l'a sortie ce printemps, dès qu'il a fait beau. On s'en sert pour tous nos déplacements.»

«Nous la recommanderions à d'autres services de sécurité d'université. C'est excellent. Nous rechargeons les batteries durant la nuit, quand les agents de ce quart de travail n'ont pas à surveiller les stationnements. Ça adonne bien.»

La NV est aussi à l'essai à la ferme expérimentale d'Agriculture Canada, à Lennoxville.

Heureuse de son choix même si...

Gilles FISETTE

Sherbrooke

La ministre du Travail et de l'Emploi, Diane Lemieux avoue avoir fait du «travail au noir» afin d'aider du mieux qu'elle pouvait les téléphonistes de Bell.

Sensible à la cause des femmes par son implication dans les organismes d'aide aux femmes ainsi qu'à la présidence du Conseil du statut de la femme, Mme Lemieux explique avoir multiplié les démarches dans ce dossier.

«Je comprends toutefois leur déception», dit-elle en réponse aux critiques des téléphonistes qui lui ont reproché de ne pas avoir amendé le Code du Travail de manière à rendre le transfert du fédéral vers le provincial couvert de la même façon que le Code canadien du travail prévoit le maintien des conditions de travail lorsque des employés passent de juridiction provinciale à la juridiction fédérale.

«Pas possible»

«Je me suis assise avec les avocats du ministère, et des technicalités font que l'amendement n'était pas possible», a-t-elle expliqué en entrevue, hier.

La jeune ministre du Travail et de l'Emploi dit par ailleurs être très contente, à chaque jour, de son choix de faire de la politique.

«Je suis d'autant plus contente de ma décision que j'ai conscience de le faire à une époque importante, en cette fin de siècle et de millénaire... Il faut être capable de vivre la pression. Les gens sont exigeants et ils ont raison de l'être. J'apprécie mieux maintenant ce que ça veut dire pour des hommes et des femmes de faire de la politique... C'est un métier qu'il faut respecter. On peut être en désaccord sur des dossiers, sur des décisions mais c'est l'exercice de la démocratie...»

En six mois, elle a eu le temps d'approfondir des dossiers. Il faut faire vite, dit-elle, car un ministre est rapidement interpellé.

Diane Lemieux a une réputation de fonceuse. Une femme de tête qui sait ce qu'elle veut et qui n'a pas besoin qu'on lui tienne la main. Dès sa première sortie publique à titre de candidate aux dernières élections, elle n'avait pas eu peur d'interrompre le premier ministre pour lui dire qu'elle était capable de répondre à la question.

Elle s'amuse lorsqu'on lui demande si cette image lui colle maintenant à la peau.

Dans le monde du travail, dit-elle, certains peuvent avoir l'impression que Diane Lemieux se résume ainsi. Mais, ajoute-t-elle, dans la vie, nous ne sommes pas qu'une chose. La palette des émotions et des sentiments est beaucoup plus large.

De ses relations avec son chef, elle dit qu'elles sont très cordiales et qu'elle apprécie son intelligence et son humour.

La ministre Diane Lemieux est heureuse.

«Je veux aller le plus loin que je peux» (A7)



Diane Lemieux



Le plus beau choix de camionnettes en Estrie!

Jusqu'aux 4 portes
V10, 4x4 roues
doubles arrière

172 véhicules
neufs et usagés
disponibles actuellement

La place du pick-up en Estrie!

CHAMPAGNE
WINDSOR

FORD
MERCURY

33, rue Principale Sud, Windsor 845-5432
Extérieur : 348-FORD (3673)

58738

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454

Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

INDEX

- Agroalimentaire:.....C-8
- Arts et spectacles:.....C-9
- Bandes dessinées:.....D-4
- Branché sur le monde:.....C-6
- Chez nous:.....B-1
- Décès:.....D-8
- Louisset Vézina:.....C-6
- Messier en liberté:.....D-2
- Opinions:.....A-8
- Petites annonces:.....D-3
- Sports:.....C-1

Page Internet:
.....<http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique:
.....redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction:
.....(819) 564-8098

À LIRE DEMAIN



Le parc industriel de Coaticook connaît une croissance fulgurante

La maire Perrault espère que l'entente avec Cascades pour le Centre de tri lèvera une menace pour sa ville

«C'est une excellente nouvelle»

Luc LAROCHELLE
Sherbrooke

La signature d'une entente à long terme entre la MRC de Sherbrooke et Récupération Cascades pour la gestion du Centre de tri pourrait libérer les contribuables de Sherbrooke d'une menace qui pourrait, techniquement, être mise à exécution à la fin de la présente année.

Une clause de l'acte notarié officialisant l'acquisition du Centre de tri par la MRC de Sherbrooke, et répétée dans le contrat de vente aux MRC voisines de Coaticook et du Haut Saint-François, stipule que ces dernières peuvent résilier les contrats et remettre le Centre de tri à la Ville de Sherbrooke si, au 31 décembre 1999, la région n'a pas reçu la totalité des montants promis par Collecte sélective Québec. A ce jour, seulement 375 000 \$ ont été versés sur les 1 700 000 \$ attendus.

Toutefois, le contrat de 10 ans avec Cascades et de récentes assurances fournies par Collecte sélective Québec rassureraient suffisamment les municipalités partenaires pour lever l'hypothèque qui pèse sur la Ville de Sherbrooke.

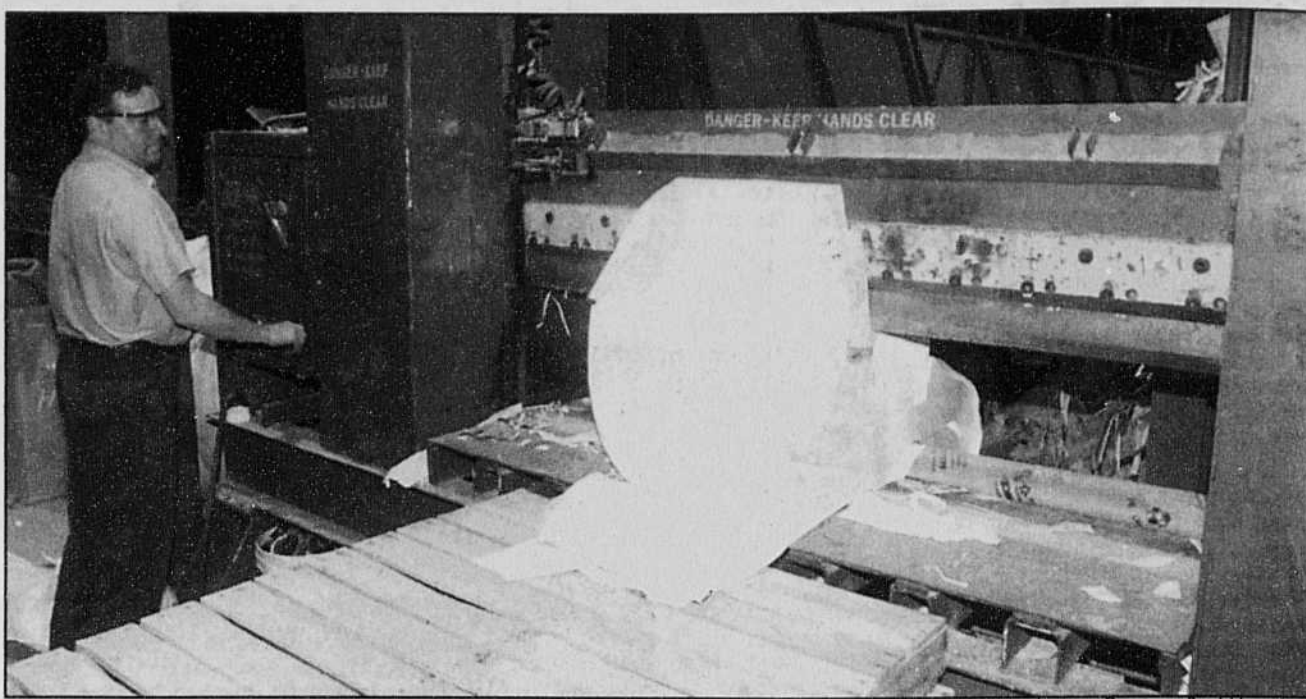
Lors de l'assemblée générale de Collecte sélective Québec, Jean Perrault et moi avons obtenu de nouvelles garanties de paiement et nous espérons un déblocage significatif à très court terme. Je crois sincèrement qu'avec les développements heureux qui surviennent, tant pour la gestion que pour le financement du Centre de tri, la clause de retrait peut être abandonnée», commente le préfet de la MRC de Sherbrooke, Clément Nault.

Satisfaction à Sherbrooke

Le Centre régional de tri a mis du temps à voir le jour et a toujours été un sujet de controverse. En raison des coûts élevés de construction, de 4 300 000 \$, et du rendement plutôt décevant obtenu depuis 1996.

(SAUVÉ: suite de une)

«Les restants de rouleaux industriels ou encore les rouleaux neufs abîmés, que les papeteries ne peuvent livrer à leurs clients, donnent une fibre de première qualité pour le recyclage puisqu'elle n'est pas souillée. C'est un débouché additionnel sur lequel nous misons pour Sherbrooke», indique Rina McGuire, di-



Cascades entend faire du Centre de tri de Sherbrooke son centre spécialisé dans le découpage des rouleaux récupérés dans les usines de papier et les grandes imprimeries. L'entreprise installera du nouvel équipement. Sur la photo, André Montigny est l'opérateur de la presse.

«Nous avons toujours prétendu que les municipalités de la région ont intérêt à mettre leurs ressources en commun et nous n'avons jamais cessé de croire à cette approche, même dans les périodes les plus sombres du Centre de tri. Les résultats n'arrivent pas toujours aussi vite qu'on le souhaiterait, mais le temps nous donne raison», affirme le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, heureux de voir que le risque pour la Ville s'amointrit.

«La clause de retrait représente une menace potentielle pour nos contribuables. C'est une excellente nouvelle d'apprendre qu'elle pourrait disparaître», de dire le maire Perrault.

Le directeur de la Division de l'en-

vironnement à la Ville de Sherbrooke, Georges Emond, est également réconforté.

«C'est surtout rassurant de voir que nos études étaient justes. Grâce à notre partenariat avec Cascades, nous atteindrons cette année le volume de 20 000 tonnes de matières à recycler ciblé dans nos analyses de marché. Le Centre de tri ne sera pas l'éléphant blanc qu'on nous a si souvent reproché», souligne fièrement M. Emond.

8000 tonnes de papier, carton, métal et plastiques sont récupérées via la collecte sélective domestique, sur les territoires des MRC de Sherbrooke, Coaticook et du Haut St-François. Les clients de Récupération Cascades dans

les secteurs industriel, commercial et institutionnel en fournissent 12 000.

Des camions de papier en provenance d'Albany, dans l'État de New York, sont attendus au Centre régional de tri au cours des prochains jours. Plusieurs camions chargés de restants de rouleaux de papier industriel arriveront dès que les nouvelles presses seront installées.

95 % du volume traité au Centre régional de tri est expédié vers des usines de papier, de carton et de fabrication plastique de Cascades. Les résidus qui doivent être envoyés au site d'enfouissement de la Ville de Sherbrooke représentent moins de 2 % des 20 000 tonnes récoltées.

«Les résultats financiers sont affichés en permanence dans toutes les usines de Cascades et sont présentés de façon que tout employé puisse les comprendre. La transparence fait partie de la philosophie Cascades», précise Mme McGuire.

L'entente sera signée entre la MRC de Sherbrooke et Récupération Cascades, mais elle a été soumise pour consul-

tation aux 36 municipalités des MRC de Sherbrooke, Coaticook et du Haut Saint-François qui deviendront copropriétaires du Centre de tri dès que la nouvelle corporation intermunicipale aura été légalement constituée et autorisée par le ministère des Affaires municipales.

Charest élève le ton au Parlement dans le dossier de la ligne Hertel-des-Cantons

«Le gouvernement viole ses propres lois»

Pierre APRIL
Québec (PC)

Le chef libéral Jean Charest a vigoureusement critiqué le projet de loi 42 du gouvernement concernant la construction par Hydro-Québec d'infrastructures et d'équipements par suite de la crise de vergals de janvier 1998.

Profitant de la reprise du débat sur l'adoption de principe du projet de loi, M. Charest a accusé le gouvernement et le ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard de «violier ses propres lois» en présentant cette pièce législative qui prône d'incontestables mesures rétroactives et l'expropriation.

«C'est avec une certaine tristesse, a-t-il dit, que je prends la parole sur ce malheureux projet de loi qui devrait of-



Jean Charest

fusquer un parlementaire.

Pour le chef libéral, le gouvernement demande dans ce projet de loi que les membres de l'Assemblée nationale contreviennent à des lois qu'ils ont eux-mêmes votées.

«L'Opposition officielle, a précisé M. Charest, n'a pas l'intention de faci-

litéter la tâche de ce gouvernement, de lui permettre d'agir comme il le désire sans dénoncer avec beaucoup de vigueur un gouvernement devenu arrogant, tellement isolé dans sa façon de faire que tous ceux qui ont le malheur de s'opposer à sa volonté sont décrits dorénavant comme étant des groupuscules.»

Dans sa sortie, M. Charest a parlé d'un testament politique «qui va coller longtemps à ce gouvernement où se côtoient les mots expropriation, rétroactivité et exemption de loi, pour lui, mais pas pour les autres, les citoyens du Québec».

«Aussi longtemps qu'on sera placé devant un gouvernement aussi arrogant, imprudent, a conclu le chef libéral, un gouvernement qui agit avec autant de désinvolture, on s'opposera toujours à ce genre de projet de loi.»

Le ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard a vivement répliqué au chef de l'Opposition en affirmant que «la démocratie prend ses racines dans le gros bon sens et non dans la démagogie et que la société Hydro-Québec possède toute l'expertise et les compétences nécessaires pour réaliser la sécurisation de son réseau électriques».

«Malheureusement, a conclu M. Brassard, je constate que dans tout ce dossier et dans toute cette affaire, l'Opposition officielle a fait le choix délibéré d'ignorer les intérêts collectifs de millions de personnes. Le sérieux et la gravité des enjeux et le respect des Québécois exigeaient qu'ils s'élèvent au-dessus des intérêts partisans.»

CONTEMPORAINE™

MODE ÉLÉGANTE. RAFFINÉE.
SIGNATURE DE DISTINCTION.
EXCLUSIVITÉS, COLLECTIONS
INTERNATIONALES POUR LA
FEMME AU STYLE DE VIE ACTIF.

LE T-SHIRT ENCOLURE BATEAU
40,00 Rayures matelot, manches courtes, un essentiel d'été coupé spécialement pour nous. Écru et marine, noir et blanc, écru et bordeaux ou marine et jaune. P.m.g.t.g.

LA LONGUE JUPE MINI FLEURS 59,95
Fleurs en liberté sur polyester fluide, mini fleurs en beige sur noir ou bleu poudre sur marine pour une jupe d'été élégante, légère et confortable. 6 à 16. Rég. 75,00*

LA CAMI MAILLE CÔTELÉE LUSTRÉE 38,00
Tricot coton et rayonne pour un bel effet subtil et lumineux, une essentielle d'été parfaitement coupée près du corps. Blanc, noir, marine, acier, rouge. P.m.g.t.g.

la maison
simons



Seule face au géant...

Pas facile de se mesurer au clan Rozon. Une jeune femme qui avait été agressée sexuellement par le grand manitou du Festival Juste pour rire, Gilbert Rozon, ne le sait que trop bien aujourd'hui.

Je ne reviendrai pas sur tous les détails de cette saga qui a défrayé les manchettes, si ce n'est que pour vous rappeler que la jeune femme en question s'est tenue debout jusqu'à la fin devant le géant de l'humour au Québec, allant même jusqu'à obtenir une compensation financière de son agresseur.

Voilà maintenant qu'une autre femme, de Sherbrooke cette fois, et pour des raisons bien différentes dois-je tout de suite préciser, réclame justice du clan Rozon. Il s'agit de Claudette Lefebvre, une dame dont je vous ai déjà parlé en tant que cofondatrice, avec sa soeur jumelle Jeannette, de l'Association internationale des jumeaux, triplés et plus.

Depuis plusieurs années, Claudette Lefebvre met toutes ses énergies à la promotion de cette association qui a répertorié pas moins de 60 000 jumeaux, triplés et plus de par le monde. Elle y met toutes ses énergies et tout son argent aussi. Du moins, le peu sur lequel elle peut compter pour vivre.

Mme Lefebvre a longtemps rêvé d'organiser le plus grand rassemblement mondial de jumeaux, triplés, quadruplés et plus. Elle souhaite même établir un nouveau record Guinness pour le plus grand nombre de jumeaux, triplés et plus réunis à une même activité.

Cette marque, à venir jusqu'à l'an dernier, était de 5220 jumeaux, triplés, etc.



Claudette Lefebvre

Aussi, Mme Lefebvre a-t-elle cru à ses chances d'établir cette fameuse nouvelle marque l'an dernier lors du Festival Juste pour rire de Montréal, par l'entremise des jumeaux Luce et Lucie Rozon (soeurs de Gilbert), lui a demandé de participer avec sa soeur à l'organisation d'une gigantesque parade de jumeaux, triplés. Celle-ci aurait lieu dans les rues de Montréal le 18 juillet 1998.

Mais voilà, le rêve de Claudette Lefebvre a depuis tourné au cauchemar. Et cela n'a rien à voir avec le fait que le record Guinness n'ait pu être éclipé... Pendant neuf mois et demi, Claudette Lefebvre a en effet investi temps et argent dans l'organisation de cette mega-parade à laquelle 3000 jumeaux, triplés et plus ont finalement pris part dans les rues de Montréal, à la grande joie des 145 000 spectateurs présents le long du parcours. Elle l'a fait, dit-elle, parce que Luce Rozon, soeur de Gilbert, et elle-même soeur jumelle de Lucie, tous membres de l'organisation du Festival Juste pour rire, lui avait promis dès le départ que les dépenses qu'elle devrait effectuer en vue de la tenue de l'activité, lui seraient remboursées.

Presque une année s'est écoulée maintenant, et les 5200 \$ que Mme Lefebvre a dû déboursier de sa poche, dont 1480 \$ rien que pour l'achat de timbres pour les invitations écrites envoyées aux membres de son association, n'ont jamais été remboursées par le Festival Juste pour rire. Et il semble que ce n'est pas demain la veille qu'elles le seront.

Conséquence, Claudette Lefebvre, une dame qui vit très modestement, n'a pas été capable d'acquitter le coût de son logement pendant trois mois. Heureusement que ses propres fils, ainsi que les jumeaux Louis et Alphonse Boyer de Montréal, mécènes de l'Association — Louis Boyer est malheureusement décédé tout dernièrement — sont venus à sa rescousse.

Claudette Lefebvre se bat maintenant pour que justice soit faite. Aussi, comme elle n'a pas les moyens de se payer un avocat qui pourrait peut-être lui permettre de récupérer entièrement son dû, Mme Lefebvre a décidé en désespoir de cause de réduire le montant qu'elle réclame au clan Rozon à 3000 \$ afin qu'il puisse être admissible à la Cour des petites créances. «Au moins, de cette façon, je ne perdrai pas tout si je gagne», a-t-elle expliqué.

C'est donc encore une fois, David qui s'attaque à Goliath, en espérant que l'histoire se répétera et qu'il l'emportera une fois encore.

J'ai tenté de rejoindre Luce Rozon dans l'espoir d'obtenir des explications, ou à tout le moins sa versions des faits. J'attends encore un retour d'appel...

Ah oui, n'allez surtout pas croire que cette déveine va freiner l'ardeur de Claudette Lefebvre. Elle sera même de l'édition 1999 de la parade de jumeaux, triplés et plus qui aura lieu le 24 juillet prochain dans les rues de Montréal. «J'y serai avec ma soeur Jeannette en tant que participante, non comme organisatrice», précise-t-elle.

On peut la comprendre.

Malgré un déficit anticipé de 6,5 millions \$

L'UdeS voit poindre la lumière

Steve BERGERON

Sherbrooke

Même si elle prévoit un déficit presque semblable en 1999-2000 qu'en 1998-1999, l'Université de Sherbrooke semble enfin voir la lumière au bout du tunnel pour 2003, s'il faut en croire le recteur Pierre Reid et le vice-recteur à l'administration, Bruno-Marie Béchard.

Malgré un déficit anticipé de 6,5 millions \$ pour 1999-2000 (à peine inférieur aux 7 millions \$ prévus pour l'année dernière), le recteur et le vice-recteur sont persuadés que les compressions achevées et que Québec est sur le point de venir à la rescousse.

«Le ministre de l'Éducation, Fran-

çois Legault, a dit clairement que nous [le Québec] ne nous complairons pas à la dernière position au Canada», a cité le recteur, en référence à une étude classant les universités québécoises au dernier rang quant aux dépenses de fonctionnement par étudiant.

«En termes sportifs, on traduirait que le ministre n'a pas l'intention de laisser les universités du Québec dans les ligues mineures», a ajouté Pierre Reid, confiant.

L'assurance du recteur et de ses adjoints est telle qu'ils ont calculé, dans leurs revenus, 3 millions \$ hypothétiques. C'est la somme qu'ils prévoient recevoir dès que l'entente Canada-Québec sur les Bourses du millénaire aura été signée. Mais les négociations, à l'heure actuelle, achoppent toujours.

«Sur la base des informations que

nous avons reçues, nous croyons que le ministre va faire quelque chose», répond Pierre Reid. Si ces 3 millions \$ ne viennent jamais, le déficit 1999-2000 sera de 9,5 millions \$. S'ils viennent, ils pourraient être récurrents pour les dix prochaines années.

Cap sur 2002-2003

L'Université de Sherbrooke a amorcé, l'automne dernier, un plan de redressement sur quatre ans. Le déficit zéro est visé pour 2002-2003. Pour 1999-2000, l'administration a calculé des revenus de 150 millions \$, contre des dépenses de 156,5 millions \$.

Lors du dernier budget provincial, Québec a accordé 12,7 millions \$ à l'Université de Sherbrooke pour éponger une partie de sa dette, alors évaluée à 18,4 millions \$.

Celle-ci s'établit donc aujourd'hui à 5,7 millions \$, plus les 6,5 millions \$ prévus pour 1999-2000, soit une dette de 12,2 millions \$.

L'administration estime aussi qu'en investissant cette année seulement 2,5 millions \$ dans des mesures de redressement, elle pourra retirer des gains récurrents de 3,1 millions \$.

Pierre Reid estime qu'il n'est plus possible de couper au sein de l'institution sherbrookoise et brandit la menace d'une société restée en marge de l'innovation technologique parce qu'elle aura négligé son plus haut niveau de savoir et de recherche.

«On ne peut plus fouetter le monde pour couper encore plus. Il est difficile d'aller plus loin sans qu'à long terme, la population en paye le prix.»

Imacom-Daguerre, René Marquis

Le recteur de l'Université de Sherbrooke Pierre Reid et le vice-recteur à l'administration Bruno-Marie Béchard ont dévoilé hier les prévisions budgétaires de l'Université pour 1999-2000. Malgré un déficit presque semblable à celui du précédent exercice (6,5 millions \$ par rapport à 7 millions \$), les deux hommes estiment que l'Université est sur la bonne voie pour atteindre le déficit zéro en 2002-2003.



Qu'Ottawa ouvre maintenant ses goussets

□ Le recteur Pierre Reid demande au fédéral de faire sa part dans le financement des universités

Sherbrooke (SB)

Après avoir critiqué maintes fois le gouvernement du Québec pour la façon dont il a comprimé le budget des universités, Pierre Reid se tourne désormais vers Ottawa et réclame que le fédéral remplisse aussi ses devoirs envers les universités du Québec.

«Je demande formellement au pre-

mier ministre du Canada de transférer des crédits nouveaux pour le soutien à l'enseignement universitaire», a lancé le recteur au moment de dévoiler hier le budget de l'Université de Sherbrooke pour 1999-2000.

«Le fédéral a réussi à atteindre le déficit zéro grâce à une très, très bonne gestion des fonds, mais ce ne doit pas être aujourd'hui une invitation au luxe. Les facultés du Québec sont aussi des

facteurs de développement du Canada et nos chercheurs n'ont pas de frontières.»

Avec 156,5 millions \$ de dépenses pour 1999-2000, auxquelles s'ajoutent 45 millions \$ obtenus par les chercheurs eux-mêmes auprès des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux, l'Université de Sherbrooke aura un budget qui dépassera pour la première fois le cap des 200 millions \$.

Dans les investissements prévus en 1999-2000, l'Université de Sherbrooke consacra 1,4 million \$ à l'embauche de nouvelles ressources, dont 1 million \$ pour de nouveaux professeurs.

Une enveloppe de 4 millions \$ est

prévue pour le développement de l'enseignement et de la recherche, une autre de 1,6 million \$ pour des mesures de soutien direct aux étudiants (sous forme de bourses d'admission, d'aide financière et de programmes d'encadrement), et 1,4 million \$ au recrutement de nouveaux étudiants.

«Après avoir été épargnés par le phénomène de diminution de la clientèle, nous avons connu récemment certaines réductions de revenus, soit 1,5 million \$, attribuables à une baisse du nombre d'étudiants.»

Une contribution supplémentaire de 1,1 million \$ a été demandée à la Fondation de l'Université de Sherbrooke.

Un jeune voleur obtient un sursis pour son vol qualifié

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Pour son implication dans un vol qualifié ficelé avec de la broche à foin dans un dépanneur, Maxime Ledoux, âgé de 21 ans, a encouru une peine de 18 mois de détention avec un sursis et 180 heures de travaux communautaires.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le prévenu avait admis sa culpabilité à des chefs de complot, vol qualifié au Provisor Couche-tard du 651 rue Terrill le 19 février, utilisation de déguisement ainsi que possession pour trafic de 13 grammes de résine de cannabis et de 559,8 grammes de marijuana.

Il est de plus frappé d'une interdiction de communiquer avec son complice qui s'était déjà mis en règle avec la justice.

La préposée du dépanneur avait reconnu le complice comme étant un client lorsque le capuchon de son manteau lui cachant la moitié du visage est descendu pendant le vol.

L'accusé était déguisé d'une perruque de clown et de verres fumés.

Me Jean-Marc Bénard avait suggéré une peine dans la collectivité pour son client s'étant laissé entraîner dans cette affaire dépendant d'un projet artisanal.

Il avait été question d'un vol à autre endroit mais que cela a niaisé assez que le marché était fermé.

Sur la rue Terrill à 23 h 06, la caissière avait demandé aux deux individus s'il s'agissait d'une «joke».

Le complice a répondu que non et la victime lui alors remis les recettes.

Selon la police, le suspect à la perruque multicolore portait un couteau

de cuisine.

Me Bénard avait mentionné que la marijuana trouvée chez son client n'était pas fumable et que ce dernier pensait vendre sa résine pour payer sa nourriture.

L'inculpé est resté écroué du 27 février jusqu'au 3 mars date à laquelle il a été remis en liberté provisoire sous des conditions qu'il a toujours respectées.

Me Bénard avait ajouté que son client a bien compris la leçon.

Le procureur Charles Crépeau était en accord avec une peine avec sursis pour ce qu'il a qualifié d'une étourderie épouvantable de jeunes écrivains.

Il a dit que les parents avaient aussi mis le holà à un tel comportement.

loto-québec résultats	
Banco	Quotidien
Tirage du 99-06-01	Tirage du 99-06-01
4 7 9 11 13	3 4
16 21 25 27 30	269 2383
33 37 40 48 53	Extra
55 62 63 64 67	Tirage du 99-06-01
	NUMÉRO: 785082
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	

À LOUER

ESPACE À BUREAUX

au 225, rue King Ouest, Sherbrooke

À l'étage, au-dessus de Gilles Boisvert Meubles près du Palais de Justice

De 2760 pieds carrés à 7980 pi carrés

Possibilité de plus grand si nécessaire

Disponible immédiatement

Stationnement privé de 125 places à l'arrière avec accès pour personnes handicapées

Pour information : Gilles Boisvert

(819) 563-4743

ou Alain ou Johanne Boisvert

«10 gagnants par semaine!»

BINGO

Spectacle

Soyez parmi les 80 couples qui assisteront au spectacle de Mario Jean ou de Lise Dion au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke!

La Tribune CENTRE CULTUREL

3e marathon - carte complète

Utilisez la carte marine distribuée dans le Télés-Plus du 29 mai

VOICI LES NUMÉROS DU BINGO SPECTACLE D'AUJOURD'HUI:

N 38	G 53	B 9	B 11	I 19

Veillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Les infirmières et infirmiers du CLSC SOC débraient une heure pour montrer leur mécontentement

«L'idée des postes saisonniers est ridicule»

Pascale BRETON
Sherbrooke

Excédés des lenteurs des négociations et de ce qui est offert, une trentaine d'infirmiers et infirmières du CLSC SOC, à Sherbrooke, ont manifesté leur désaccord pendant une heure hier, décrétant ainsi un arrêt de travail spontané.

Le mécontentement résulte notamment de l'augmentation de salaire. Le personnel infirmier souhaitait 15 pour cent en trois ans, la ministre a annoncé que tous les autres fonctionnaires, l'augmentation serait de cinq pour cent sur une période de trois ans. Encore plus que le salaire, le nouveau titre que la ministre a proposé en a fait crier plus d'un.

«Infirmière saisonnière! C'est très méprisant pour nous, qui avons supporté le virage ambulatoire, tout cela a été très difficile et là, nous sommes presque des laissés pour compte», lance Lu-

ce Gaudet, responsable syndicale localement et infirmière au CLSC SOC.

Mme Gaudet explique qu'avec un tel poste, les employés n'ont plus les moyens de faire vivre leur famille. Déjà, des postes sont affichés pour des semaines de cinq heures.

«Il y a une pénurie, nous avons de la difficulté à garder nos infirmières et ils affichent cela. En plus, l'idée des postes saisonniers est ridicule, est-ce qu'il y a des malades saisonniers?», demande-t-elle.

Lundi, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, a annoncé que le travail en milieu hospitalier est très exigeant, mais que les infirmières ne doivent pas s'attendre à un traitement de faveur.

En réaction, toute la journée hier, des arrêts de travail d'une heure se sont tenus un peu partout en province parmi les membres de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ) et il pourrait y en avoir d'autres sous peu.

«Dans les régions, nous sommes encore très gentilles, mais il y a un seuil à ne pas dépasser. Dans les grands centres comme Montréal et Québec, les infirmières menacent de sortir pour vrai si rien de s'arrange», affirme Mme Gaudet.

L'arrêt de travail d'une heure décrété hier entre 11h et midi au CLSC SOC avait d'ailleurs pour but de sensibiliser la population à la cause des infirmières.



Mécontents des lenteurs et des résultats jusqu'ici des négociations avec le gouvernement, une trentaine d'infirmiers et infirmières du CLSC SOC, à Sherbrooke, ont manifesté pendant une heure hier, décrétant ainsi un arrêt de travail spontané.

MÊME NUES VOS FENÊTRES NE VOUS ATTIRENT PLUS?

Bouclair
GRATTEZ ET ÉPARGNEZ

un rabais ADDITIONNEL de

10% à **50%** DE RABAIS*

sur notre marchandise en inventaire déjà fortement réduite! Ne manquez pas cette chance!



DU 2 AU 6 JUIN

www.bouclair.com

*Jusqu'à épuisement de la marchandise. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. 59183

Journée nationale de l'air pur

Des «agents de circulation» sévissent dans la bonne humeur

Pascale BRETON
Sherbrooke

Aujourd'hui, 2 juin, est décrétée la Journée de l'air pur partout à travers le pays et à Sherbrooke, des agents de circulation bien particuliers vont rappeler les automobilistes à l'ordre.

Initiée par la Société de promotion d'alternatives des Cantons-de-l'Est, cette journée santé veut encourager les citoyens à utiliser le vélo, le transport en commun, le co-voiturage ou encore la marche pour leurs déplacements.

«Le but de cette journée est avant tout de sensibiliser les gens, explique Étienne Landry, de la Société de promotion d'alternatives. Nos agents seront là pour mettre de la bonne humeur et rappeler aux gens les méfaits de l'automobile.»

Sans vouloir vendre la mèche avant le temps, les respon-

sables de l'activité racontent qu'une douzaine d'agents seront postés sur les artères principales de la ville de Sherbrooke ce matin et que les automobilistes qui seront seuls dans leur voiture pourraient être ciblés.

«Mais ce sera fait dans la bonne humeur et le respect», affirme Étienne Landry.

Un mois d'action

Cette activité lance d'ailleurs le Mois d'action pour une atmosphère en santé qui se déroule tout le mois de juin. Les membres de la Société de promotion d'alternatives affirment qu'il est plus que temps que les citoyens prennent conscience qu'ils doivent réduire leur émission de gaz à effet de serre.

«Souvent, on se dit qu'une personne ne peut rien changer à elle seule, mais on oublie trop souvent que toutes ces personnes mises ensemble ont beaucoup de pouvoir», souligne le président de la Société, Jean-Pierre Landry.

Les membres du regroupement souhaitent par ailleurs que la municipalité de Sherbrooke se joigne au programme Partenaires dans la protection du climat, avec plusieurs autres municipalités québécoises et canadiennes, notamment Laval, Montréal, Québec, Toronto et Vancouver.

Par ce programme, la Ville de Sherbrooke devra s'engager à réduire de 20 pour cent, par rapport à 1990, les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités municipales et ce, d'ici 2009. De même, elle devra réduire, avec l'aide de chaque citoyen, les émissions de gaz à effet de serre de six pour cent sur son territoire.

«Nous pensons même que ce serait possible de réduire les émissions de gaz de 10 pour cent et non pas seulement de six pour cent», soutient Étienne Landry.

Des démarches ont été entreprises auprès de la responsable du développement durable, la conseillère Chantal L'Espérance, et un dossier devrait être soumis sous peu au conseil municipal.

EN BREF

Cuvée du Centre de compostage de Bury

Plus de 500 résidents du Haut-Saint-François ont profité de la première «cuvée» du centre de compostage de Bury et quelque 70 tonnes de terreau horticole ont d'ailleurs été distribuées. Le centre est en opération depuis juillet 1998 et a donné samedi le compost qui peut servir aux sols agricoles et forestiers, la revégétation des lieux dégradés et pour l'horticulture ornementale.

Information sur la monnaie électronique

Une séance d'information sur le programme de monnaie électronique Mondex se tiendra le jeudi 3 juin de 17h30 à 19h30 à l'hôtel Delta de Sherbrooke. Cette soirée réunira les représentants de Mondex et des institutions financières participantes et permettra aux résidents de la région visée de mieux s'informer sur le programme qui sera implanté graduellement à Sherbrooke cet été, qui est d'ailleurs parmi les premières régions en Amérique du Nord.

Enquête de Statistique Canada

Des représentants de Statistique Canada vont circuler dans la région de Sherbrooke entre le 7 et le 18 juin dans le cadre d'une enquête menée pour le compte de la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Statistique Canada souhaite s'informer auprès de 650 ménages de la MRC de Sherbrooke sur leurs connaissances des changements préconisés par la Régie et face à son mandat, ainsi que leurs réactions face à la réorganisation des services.

Concours Roland-Dubois

Les Townshipers et la Société Saint-Jean-Baptiste se sont unis cette année dans le cadre du 16e concours annuel de rédaction française Roland-Dubois. Près d'une quinzaine d'élèves anglophones des élèves secondaires ont pris part au concours. Les écoles ne sont d'ailleurs pas en compétition les unes avec les autres et un gagnant reçoit des honneurs pour chaque institution.

Cueillette recyclo-scouts

La journée recyclo-scouts organisée à Saint-Élie-d'Orford a permis de recueillir 10 890 kg de déchets dangereux. Plus de 350 voitures se sont rendues au site où les Scouts et les bénévoles les attendaient pour ramasser métal, carton, plastique, pneus ou matière dangereuse.



Le tout nouveau concessionnaire de véhicules récréatifs à **BROMPTONVILLE**, *nouveau*

mais avec beaucoup d'expérience.

LES CONSEILS DE ROMA



Roma Laframboise

Bonjour amis caravanners et futurs caravanners

Par cette chronique, j'aimerais vous transmettre quelques conseils qui rendront le remorquage de votre véhicule récréatif plus sécuritaire. Je vous entretiens également sur différents équipements susceptibles de faciliter le remorquage.

Alors si vous avez le cœur nomade, lisez attentivement les quelques conseils qui suivent pour voyager en toute sécurité.

La meilleure façon de rendre le remorquage plus sécuritaire est d'effectuer un entretien préventif périodique du véhicule. Donc, avant le début de la belle saison, il est important de vérifier les différentes composantes de la suspension. Vérifiez le bon état au niveau des ressorts, des supports de ressorts et des essieux. Les tambours de freins devraient être enlevés et l'état de ceux-ci, ainsi que des sabots de freins vérifiés. Les roulements à billes des roues devraient être inspectés et graissés avec un produit approprié. Une vérification des pneus est importante afin d'éviter une crevaison fâcheuse. Il faut non seulement vérifier l'usure causée par la route ainsi que l'âge des pneus, mais aussi garder la pression d'air adéquate selon la recommandation du fabricant inscrite sur le pneu lui-même (dans la plupart des cas, la pression devrait être 50 livres). Les écrous des roues devraient être serrés. On doit également s'assurer du bon état de la connexion électrique, porter une attention particulière au vert-de-gris qui pourrait contaminer les terminaux. Une graisse diélectrique peut aider à résoudre ce problème. Enfin, on s'assure du bon fonctionnement des freins.

Avant chaque sortie, je vous conseille une routine simple et rapide qui réduira le risque d'avaries routières. S'assurer d'un accouplement correct et d'un bon verrouillage de la barrière d'accouplement. S'assurer du soulèvement maximum des véris avant et arrière, brancher la connexion et vérifier les feux de signalisation. Attacher les chaînes de sécurité (roulotte de voyage) et le frein de sécurité. Une autre bonne idée serait de verrouiller la porte d'entrée et les coffres afin d'éviter la perte d'une partie du patrimoine familial!

La roulotte de voyage étant accouplée à l'extrémité du véhicule remorqueur a tendance à soulever le devant de celui-ci. Le meilleur moyen de palier cet inconvénient est de s'équiper de barres de torsion. Cet appareil a pour effet de répartir le poids de la roulotte sur une plus grande surface du véhicule remorqueur assurant ainsi une meilleure conduite.

Pour les roulettes qui ont tendance à «serpenter», un équipement appelé «anti sway» devrait être installé. Et pour empêcher le sautellement, il est recommandé d'équiper votre véhicule récréatif d'amortisseurs pour améliorer la tenue de route.

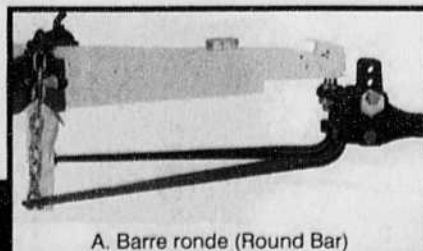
Pour le remorquage des roulettes à sellette d'attelage (fifth wheels), un grand choix d'attelages d'offre à vous. Vous pouvez choisir une capacité de tire allant de 14 000 à 22 000 livres. Pour les camionnettes à boîte courte, une attache coulissante pourrait être installée. Une installation adéquate est d'importance capitale, n'hésitez pas à nous consulter.

Les attelages de «fifth wheels» requièrent peu d'entretien, si ce n'est un graissage occasionnel. Une graisse blanche peu salissante est recommandée pour éviter les bruits dus au frottement entre l'accouplement du véhicule récréatif et l'attelage. Pour les attelages de «fifth wheels», un disque de teflon règlera votre problème sans les inconvénients de la graisse.

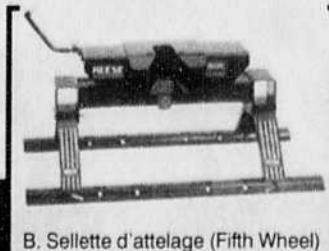
L'appareil de contrôle des freins est devenu un équipement indispensable pour maîtriser convenablement le freinage du véhicule récréatif. Correctement ajusté, cet appareil rendra la conduite plus agréable et sécuritaire.

Devant la vaste gamme de produits offerts, les conseils d'un expert vous seraient grandement utiles.

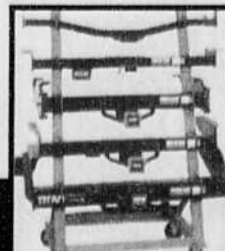
Cette chronique vous a intéressé! Ne manquez pas la prochaine qui traitera de la façon de préparer son voyage. Bonne saison!



A. Barre ronde (Round Bar)



B. Sellette d'attelage (Fifth Wheel)



C. Support d'attaches (Hitch Rack)

Sortie 60 de l'autoroute 55
BROMPTONVILLE
(819) 846-6055 1 877 444-6055

On bouge

Moi j'y participe!

AU PARC BLANCHARD

TOUS LES MERCREDIS

► VÉLO ► MARCHÉ

► CANOT ► KAYAK

► PÉDALO

INTERPRÉTATION DE LA NATURE

Ça faisait longtemps que j'attendais une telle initiative. Je fais beaucoup de bicyclette en solitaire. Enfin, je vais pouvoir réaliser des randonnées en bonne compagnie. Venez nous rejoindre. Vous êtes débutant? Vous n'avez pas de vélo? Le mercredi 9 juin, de 11 h à midi, participez à un atelier d'initiation au vélo. CHARMES vous offrira gratuitement l'essai d'une bicyclette... Bienvenu! Donat L'Espérance

• HORAIRE •

10 h Départ du chalet d'accueil : activités de marche et de vélo
11 h à 12 h Activités nautiques
12 h Dîner : pique-nique en plein air (apportez votre lunch)
13 h Activité d'interprétation de la nature
14 h Les participants peuvent poursuivre des activités libres en après-midi

INSCRIPTION SUR PLACE

VENEZ NOUS VOIR C'EST GRATUIT!

(Des frais de location d'équipements peuvent s'appliquer)

• INFORMATION •
Corporation CHARMES Conseil régional de l'âge d'or
Chalet d'accueil : 821-5893 Christine Lacroix : 566-7748



Les terrasses poussent au centre-ville

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Les employés de la Ville de Sherbrooke ont amorcé en début de semaine l'assemblage des terrasses qui seront installées en permanence sur la rue Wellington Sud jusqu'à la mi-septembre. La saison des bars terrasses est prolongée d'une semaine, et elles seront plus nombreuses cette année.

Huit établissements licenciés ont loué des terrasses de la Ville de Sherbrooke cette année, deux de plus que l'an dernier. Le Missing Pub et le New-York Pub offriront cette alternative à leurs clients au cours de l'été.

Et trois autres

«En plus de ces installations estivales permanentes, trois autres commerces de la rue Wellington Sud demanderont l'autorisation de s'installer temporairement sur l'emprise publique durant les grands événements, un privilège que la Ville a accordé à quelques restaurateurs de la rue Wellington Nord. Avec une quinzaine d'établissements pour prendre un café, un repas léger ou une consommation alcoolisée à l'extérieur, le nouveau visage du centre-ville se dessine», soutient le nouveau directeur général de Centre-ville Sherbrooke, Gilles Marcoux.

C'est probablement la dernière année des terrasses de bois sur la rue Wellington puisque la Ville prévoit rénover une autre section de rue l'an prochain pour l'harmoniser avec la partie nord.

«Il y aura uniformité entre les rues Wellington Sud et Nord au niveau du style, comme le mobilier et les lampadaires. Le concept sera toutefois différent et reflétera la prépondérance des bars et restaurants ainsi que leurs besoins spécifiques pour les aménagements extérieurs», ajoute M. Marcoux.

Les activités qui remplaceront le Festival «Sherbrooke en blues», et qui se dérouleront sur cinq fins de semaines, débiteront les 2 et 3 juillet pour se terminer à la mi-août.



Les employés de la Ville de Sherbrooke ont amorcé en début de semaine l'assemblage des terrasses, qui seront plus nombreuses cette année, rue Wellington Sud.

Une femme blessée dans une embardée

Sherbrooke

Une femme, âgée dans la cinquantaine, de Sherbrooke, a subi des blessures mineures dans l'embardée de son véhicule, un peu avant 14 h 30 hier, sur le boulevard Jacques-Cartier, à la hauteur de la rue Albert-

Skinner, dans le quartier Nord de Sherbrooke.

Pompiers en tant que premiers répondants, techniciens-ambulanciers et patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise ont été dépêchés sur place.

La conductrice avait réussi à sortir

d'elle-même de son véhicule. Elle se plaignait de douleurs à la poitrine et elle affichait une blessure à la jambe droite.

La voiture Nissan Altima a quitté le boulevard pour fouler le terre-plain et donner contre la base en ciment d'un lampadaire.

MÊME NUES VOS FENÊTRES NE VOUS ATTIRENT PLUS?

Bouclair
GRATTEZ ET ÉPARGNEZ

un rabais ADDITIONNEL de

10% à **50%** DE RABAIS*

sur notre marchandise en inventaire déjà fortement réduite! Ne manquez pas cette chance!



Peter Goldberg, Propriétaire de Bouclair

5 jours seulement!

DU 2 AU 6 JUIN

www.bouclair.com

*Jusqu'à épuisement de la marchandise. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. 59183

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 6 JUIN 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Les soldes de tous les gros appareils ménagers Kenmore^{MD} se terminent dimanche!



Rabais 240\$

CUISINIÈRE KENMORE DE 30 POUÇES
Dessus basculant pour un nettoyage facile. Minuteur électronique.
N° 62291. Rég. Sears 839,99. 599 \$

Aussi en noir sur amande ou blanc sur blanc; supplément pour four autonettoyant



1576\$

ENSEMBLE À CULBUTAGE KENMORE
Laveuse à chargement à l'avant. N° 38712. Rég. Sears 1099,99. 988 \$
Sécheuse de 5,5 pP. Elle peut être posée sur la laveuse pour occuper moins de place. N° 78712. Rég. Sears 649,99. 588 \$

Et avec la carte Sears,
pas de paiement avant un an pour tous les gros appareils ménagers Kenmore

Pas de paiement jusqu'en juin 2000, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles soldés des Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 20 juin 1999. Renseignez-vous.

SEARS

Copyright 1999, Sears Canada Inc.

NP0611399

Découvrez tous les côtés de Sears^{MD}



Le prix Calcolare à Nil Allaire

Collègues et amis de Nil Allaire avaient rendez-vous au restaurant La Falaise Saint-Michel de Sherbrooke, hier, pour assister à la remise du prix Calcolare. Cette distinction se veut une reconnaissance pour l'implication sociale du comptable tout au long de sa carrière, pour son support à l'avancement de sa profession et par son habileté à promouvoir le titre de comptable agréé par son professionnalisme et sa disponibilité. Tous deux comptables agréés, Jean-François Roy et Jean-Guy Boutin ont tenu à participer à cet événement.

Les sciences humaines et sociales ont encore leur place

□ La présidente de la Fédération canadienne prévient les technocrates



Steve BERGERON
Sherbrooke

Les sciences humaines et sociales n'ont pas la cote ces temps-ci. Il n'est pas rare d'entendre un acteur économique louer l'informatique et les sciences, au détriment de la sociologie et de la littérature.

Du 2 au 12 juin

Parce que ça ne crée pas d'emploi. Ce n'est pas rentable. «Les décideurs de la société se trompent s'ils pensent qu'on ne devrait former la nouvelle génération qu'avec des choses pratiques ou immédiatement rentables», répond Louise Forsyth, présidente de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales (FCSHS).

Arrivée hier de Saskatchewan, Mme Forsyth vient présider l'important Congrès des sciences sociales et humaines, qui s'ouvre aujourd'hui aux universités Bishop's et de Sherbrooke. Plus de 6000 personnes de partout au Canada et aux États-Unis y participeront jusqu'au 12 juin.

Inquiète du dénigrement dont les sciences sociales et humaines sont la cible aujourd'hui, Louise Forsyth répond d'emblée que «cette perception est regrettable et inexacte». Elle donne comme exemple la santé.

«On pense tout de suite à la médecine, mais il y a énormément de facteurs qui entrent en jeu: l'éducation, la dis-



Louise Forsyth

tribution des salaires, la pauvreté, la psychologie et les rapports sociaux...»

«En ce moment où nous entrons dans un nouveau millénaire, nous avons besoin de gens capables de créer, d'analyser et d'imaginer, pour exploiter tout le potentiel humain, penser à ce qui est inédit et critiquer les abus de notre société.»

D'ailleurs, ajoute-t-elle, certains chefs d'entreprise, plus perspicaces que d'autres, ont déclaré que, si quelqu'un est capable de penser, il lui sera possible d'être formé pour les besoins spécifiques d'une entreprise. «Une bonne base rend les gens flexibles et ouverts.»

«Avec la mondialisation de l'économie, je suis certaine que connaître l'histoire, la culture, la langue et le système politique d'autres nations est très utile pour bien des employeurs.»

«Plus de la moitié des étudiants universitaires au Canada étudient en sciences humaines et sociales et la plupart se trouvent un emploi. C'est bien beau d'étudier le génie, mais ce n'est pas tout le monde qui est fait pour ça!»

À l'extérieur de la tour

Les sciences humaines et sociales ont quand même un grand défi à relever: repenser les recherches pour les appliquer au sein de la collectivité, par exemple au sein d'organismes culturels, communautaires ou philanthropiques. «Ce virage, déjà amorcé, nous permettra de mieux faire comprendre au public ce que nous faisons», dit Louise Forsyth.

D'ailleurs, ce congrès est presque la seule occasion pour les universitaires de sortir de leur tour d'ivoire et de rencontrer des collègues d'ailleurs et la population.

La FCSHS est née en 1996 de la fusion des associations respectives des sciences humaines et sociales, celles-ci existant depuis les années 1930. Elle regroupe quelque 60 universités canadiennes et autant d'associations professionnelles.

Élue présidente en novembre dernier, Louise Forsyth a étudié le français (qu'elle parle de façon impeccable), Molière et la littérature québécoise, en plus de s'occuper des études féminines à l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon.

«Si la Fédération est moins connue au Québec, c'est qu'il y a un équivalent, l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences). Les universités du Québec ont donc le choix.»

Assemblée de l'Ordre régional des infirmières

Sherbrooke

L'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Estrie tient son assemblée générale annuelle aujourd'hui, au motel La Réserve de Sherbrooke. Invitée d'honneur de l'événement, la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Gyslaine Desrosiers, profitera de son passage dans la région pour rencontrer quelques membres dans leur milieu de travail. Par la même occasion, Mme Desrosiers dévoilera, en conférence de presse, les noms des récipiendaires du concours Innovation clinique 3M 1999, qui vise à souligner la contribution particulière d'une infirmière ou d'un groupe d'infirmières à l'avancement de la profession.

Des équipements sportifs améliorés grâce à EquipAction

Sherbrooke (SD)

L'été n'est pas commencé encore que déjà règne une certaine fébrilité autour d'une bonne quinzaine d'installations sportives de la région. C'est un peu grâce au programme EquipAction, de la Brasserie Molson, qui vient d'annoncer des contributions de démarrage de 50 à 5000 \$ à de nombreux projets d'amélioration d'équipements de sports et de loisirs. Présidé par l'ex-entraîneur Michel Bergeron, le comité de sélection a porté une attention spéciale aux projets visant l'amélioration de terrains de baseball, de soccer et de volley-ball, le réaménagement d'installations pour cyclistes et amateurs de patins à roues alignées et des patinoires.

ÉCONOMISEZ DAVANTAGE AVEC LES RABAIS INSTANTANÉS !

STAR
BUREAU DE DIRECTION DE QUALITÉ COMMERCIALE, SÉRIE 5000

- Fini chêne chandelle
- Mélanges de qualité commerciale
- 72 po x 36 po
- Dessus de 1 po d'épaisseur

Notre prix **449,99**
Rabais instantané **-50,00**
Prix après rabais **399 \$**

TOUT ASSEMBLÉ

SOUTH SHORE RIVE SUD

POSTE DE TRAVAIL EN COIN

- Large tiroir pour clavier
- Dessus stratifié de 7/8 po
- Fini vert et érable ou chêne blanchi

Notre prix **299,00**
Rabais instantané **-50,00**
Prix après rabais **249 \$**

FABRIQUÉ AU CANADA

36889/36890/36891/36892/36893/36895

Nota: le rabais s'applique à l'achat d'un ensemble complet seulement (A + B + B + C)

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUS LES ARTICLES ANNONCÉS !

MYLEX
BUREAU COMPLET

- Bureau et étagère: 53 po h. x 43 po l. x 24 po p.
- Support pour imprimante: 22 po l. x 16 po p. x 29 po h.
- Fini chêne ou chêne albanais

Notre prix **199,99**
Rabais instantané **-50,00**
Prix après rabais **149,99**

FACILE À ASSEMBLER

SOUTH SHORE RIVE SUD

BUREAU POUR ÉTUDIANT

- 48 po x 24 po x 30 po
- Fini blanc ou érable naturel

Notre prix **89,99**
Rabais instantané **-20,00**
Prix après rabais **69,99**

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

42124/42125

FACILE À ASSEMBLER

NOTRE POLITIQUE D'EXACTITUDE :
Les prix appliqués à la caisse doivent être identiques aux prix indiqués sur les tablettes. Advenant une différence de prix, Bureau en gros s'engage à vous donner le plus bas prix des deux ainsi qu'un bon d'achat différé de 5 \$.

SHERBROOKE 3325, boul. Portland
VICTORIAVILLE 1111, boul. Jutras Est

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

HEURES D'OUVERTURE
SHERBROOKE Lun. à ven. 8 h à 21 h/Sam. 9 h à 17 h/Dim. 10 h à 17 h
VICTORIAVILLE Lun. ou mar. 8 h à 18 h/Mer. au ven. 8 h à 21 h/Sam. 9 h à 17 h/Dim. 10 h à 17 h

843-5688
1 800 567-2772

ORFORD
Le GOLF du Mont Orford
un des plus beaux et des plus pittoresques au Québec

JUSQU'AU 17 JUIN

26 \$ GOLF et VOITURETTE
(taxes incluses) du lundi au jeudi

NOUVELLE PROMOTION

DÉPART ET RÉSERVATION

843-5688
1 800 567-2772

LA MINISTRE DU TRAVAIL À LA TRIBUNE

Certains décrets sont appelés à disparaître

□ Le projet de loi déposé la semaine dernière sera suivi de consultations à l'automne, promet Diane Lemieux

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Les quatre décrets dans l'industrie du vêtement disparaîtront. Mais, attention, on ne tombera pas pour autant dans le vide total. Les principales conditions de travail propres au vêtement seront inscrites dans la Loi sur les normes du travail et il reviendra à la commission d'en assurer le respect. C'est ce qu'a révélé à *La Tribune* son ex-camelot devenue avec le temps ministre du Travail et de l'Emploi. La ministre Diane Lemieux était en effet de passage, hier, dans son coin de pays. Elle s'est notamment arrêtée au journal et chez Horizon-Travail.

Faisant le point sur sa réflexion en ce qui concerne les 27 décrets qui régissent les conditions de travail dans une foule d'industries, Mme Lemieux a d'abord expliqué qu'une réforme s'imposait compte tenu de l'évolution importante du monde du travail, notamment au cours de la dernière décennie.

«Une décision a été prise, hier (lundi). J'ai présenté un projet de loi, la semaine dernière. Il y a eu adoption de principe, mardi soir, entre 22h00 et minuit, à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi propose des amendements à la Loi sur les normes du travail pour y inclure des normes pour l'industrie du vêtement et remplacer les quatre dé-

crets de la chemise, du vêtement pour homme, du vêtement pour femmes et des gants... J'ai examiné la correspondance. Le projet de loi a suscité beaucoup de réactions. Je me rends compte que le projet de loi n'est pas compris. Si on veut faire un vrai débat, il faut d'abord apporter des explications. Je reporte donc les consultations à l'automne au lieu de les commencer cette semaine», a expliqué Mme Lemieux.

La ministre ajoute que son intention est de proposer une voie qui modernise la réglementation de conditions de travail dans l'industrie - «on apportera des amendements, au besoin», a-t-elle précisé.

Sa volonté est d'inscrire des condi-

tions de travail propres au vêtement directement dans la Loi sur les normes du travail. Et de prévoir une période de transition de deux années avant que, de manière définitive, les décrets cèdent la place à la réglementation directement inscrite dans la loi.

La ministre a signalé qu'il reviendra à la Commission des normes du travail de voir au respect de la législation.

«La commission devra développer

des stratégies de prévention et d'intervention dans le milieu», a-t-elle déclaré en ajoutant avoir entièrement confiance dans la capacité des gens de la commission de remplir ce mandat.

Enfin, Mme Lemieux a expliqué que ce modèle pourrait aussi être appliqué pour d'autres secteurs d'activités encore régis par des décrets.

Réforme du Code du travail

«Je veux aller le plus loin que je peux aller»

Sherbrooke (GF)

Entre les positions opposées qu'occupent à ce sujet les employeurs et les syndicats, il existe une troisième voie, une voie médiane lorsque vient le temps de rajouter le Code du travail du Québec et l'important article 45 qui veut codifier comment peut se faire l'aliénation d'une partie ou de l'ensemble d'une entreprise.

C'est du moins ce que soutient la ministre responsable de ce grand ménage qui s'impose du côté du Code du travail, Diane Lemieux.

En entrevue à *La Tribune*, hier après-midi, Mme Lemieux a déclaré avoir trouvé sa voie dans cette réforme qu'elle entend mener à bon port d'ici le printemps de l'an 2000. Le projet sera quant à lui déposé au mois d'août ou de septembre, a-t-elle signalé.

«J'ai pu lire dans les réactions que c'est le temps d'agir. Les milieux sont mûrs. J'y travaille actuellement, de manière plus souterraine mais tout pourra être déposé au début de l'automne.»

«Je ne veux pas faire la réforme de chaque virgule», a-t-elle annoncé en expliquant toutefois vouloir intervenir notamment dans le processus d'accréditation qu'elle juge trop lent et, donc, source de frustration et de conflit.

Quant à l'article 45, «c'est l'enfer... Il n'y a pas encore une seule ligne

d'écrite et j'ai déjà des manifestations... C'est clair qu'il y a des tensions. On ne pourra pas faire de consensus à ce sujet. Il faudra trancher... Mais j'essaie de garder la tête hors de l'eau. Je n'épouse aucune thèse car la vie est plus compliquée que ne le montrent les positions radicales dans un sens ou dans l'autre. Il faut un équilibre entre la protection des droits des travailleurs et le développement économique. C'est le défi!»

Quant aux municipalités qui veulent troquer leur ouverture à des fusions ou à la formation d'agglomérations urbaines contre un passe-droit à l'article 45, la ministre ne les suit pas.

«Oui, elles sont des organismes publics mais elles sont aussi des employeurs... Elles réclament un assouplissement des règles. J'ai tendance à croire que les règles doivent être les mêmes pour tout le monde...»

La jeune ministre se dit extrêmement stimulée et enthousiaste dans cette tâche de réformer le Code du travail. D'autant plus, dit-elle, qu'elle se rend compte que la volonté politique est ferme, à commencer par celle du premier ministre, Lucien Bouchard.

«L'ingrédient qui fait la différence, c'est la volonté politique... Il y a une volonté de la ministre du Travail et celle du premier ministre. Il y a convergence d'esprits. Il a été très clair à ce sujet. La réforme, il faut la faire. Il faut arrêter de le dire et il faut la faire... Je veux aller le plus loin que je peux aller...»



Photo Imacom-Daguerre, Christian Landry

Le nouveau centre d'expertise de Horizon Travail a été inauguré hier, presque en pleine nature. De gauche à droite, le stagiaire Paul-André Leblond, la ministre du Travail et de l'Emploi Diane Lemieux, Paul Champagne le président-directeur de l'entreprise et Josée Bernard, compagne-formatrice.

Nouveaux locaux d'Horizon Travail

Un exemple d'ingéniosité à imiter

Pascale BRETON
Sherbrooke

En franchissant la porte, les chants d'oiseaux accueillent le visiteur, à sa gauche un panneau de signalisation en bois lui indique les lieux où aller, à droite un véritable refuge de bois dans lequel est aménagé une salle de conférence.

Des véhicules récréatifs, des animaux naturalisés, des clôtures de bois et une pergola complètent l'aménagement. Un parc en pleine nature? Plutôt les nouveaux locaux de Horizon Travail.

Située sur la rue Léger, à Sherbrooke, l'entreprise a officiellement inauguré hier son nouveau centre d'expertise, avec la participation de la ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux.

«Ces locaux ne sont pas conventionnels et c'est ce qui me fait dire 'Allons-y'. C'est en faisant les choses différemment, en montrant de l'ingéniosité qu'on va réussir à augmenter les emplois et faire baisser le taux de chôma-

pes, supervisées par des compagnons-formatrices, travailleraient désormais un peu partout au Québec à la réalisation de projets relatifs à l'aménagement de sites naturels.

Pendant leur stage, ces personnes touchent à plusieurs domaines comme l'environnement, le plein air et le récréotourisme. Ce sont notamment des stagiaires de Horizon Travail qui ont travaillé à l'aménagement et l'animation des sentiers du parc CHARMES, à Sherbrooke.

«Nos stagiaires développent une grande expertise et reçoivent plusieurs formations ce qui les aide ensuite pour se trouver un emploi. On roule présentement avec un taux de placement supérieur à 80 pour cent», rapporte Paul Champagne, président-directeur de Horizon Travail.

Quelques stagiaires ont aussi travaillé à l'aménagement particulier des locaux de l'entreprise. «Nous avons de nombreux gestionnaires de parc parmi nos clients et lorsqu'ils voient nos locaux, qui imitent l'aménagement des parcs nationaux ou provinciaux, ils sont très impressionnés», déclare M. Cham-

pagne. Pour les personnes qui effectuent un stage rémunéré de six mois au sein de cette entreprise, l'expérience est également enrichissante.

«C'est une très bonne idée de réinsertion sociale, plusieurs formations nous sont offertes au cours du projet et c'est intéressant. En plus, ça permet de développer des liens», explique Paul-André Leblond, stagiaire depuis trois mois.

MÊME NUES VOS FENÊTRES NE VOUS ATTIRENT PLUS?

Bouclair

GRATTEZ ET ÉPARGNEZ

un rabais ADDITIONNEL de

10% à 50% DE RABAIS*

sur notre marchandise en inventaire déjà fortement réduite! Ne manquez pas cette chance!

5 jours seulement!

DU 2 AU 6 JUIN

www.bouclair.com

*Jusqu'à épuisement de la marchandise. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. 59183

Centre des femmes

LA PAROLIÈRE

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'invitation est lancée à toute femme majeure, intéressée aux activités du Centre des femmes La Parolière, organisme sans but lucratif qui a pour mission la promotion de l'autonomie des femmes. L'achat de la carte de membre doit se faire à l'avance.

DATE : mardi 8 juin 1999

HEURE : 17 h

ENDROIT : CENTRE DES FEMMES LA PAROLIÈRE

217, rue Belvédère Nord

Sherbrooke J1H 5W2

Tél. 569-0140

Léger goûter, contribution volontaire. 59186

COMPAREZ!

TOUTES LES SANDALES

Hommes, femmes et enfants

Remise de **5\$**

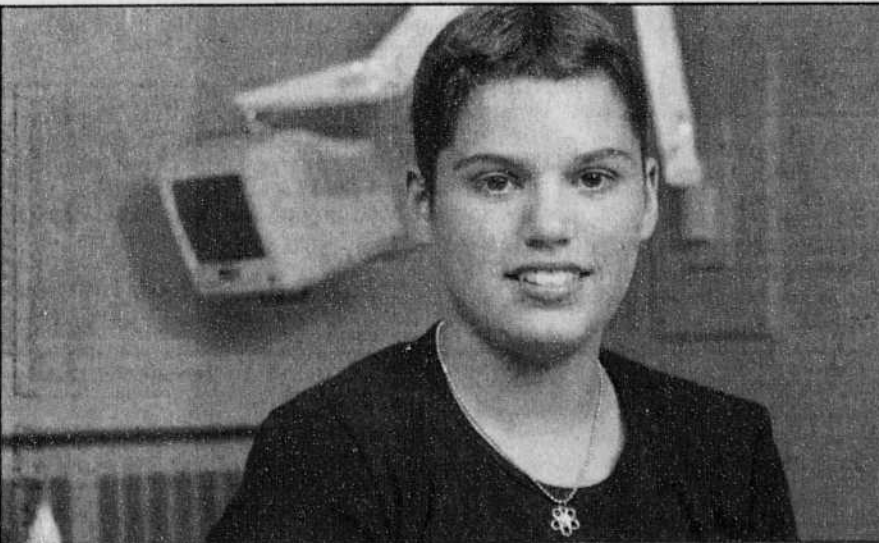
En vigueur jusqu'au 12 juin 1999

Espadrilles Sacs à main Bottes Chaussures

ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.X.

2700, rue King Ouest, Sherbrooke
965, boul. Saint-Joseph, Drummondville

L'entrepôt de chaussures pour toute la famille



Marjorie Ménard, 12 ans. Leucémie.

Transfusée 42 fois.

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

Opinions

EDITORIAL

Même quand on perd, on gagne



Dany GRONDIN

Parfois, le cinéma américain nous réserve des surprises agréables. Des petits bijoux de film qui ne font pas beaucoup de bruit - comparativement aux gigantesques productions comme celles de Star Wars ou du Titanic - quand ils sortent en salle et encore bien moins quand ils deviennent disponibles en vidéocassettes. Pourtant, le message qu'ils véhiculent mérite qu'on s'y attarde pour un instant.

C'est entre autres le cas du film *Au-delà de nos rêves*. Sans entrer dans les détails de l'histoire, - on ne voudrait surtout pas vendre le dénouement final - disons simplement que le personnage principal, interprété par le brillant Robin Williams, apprend que dans la vie, il est possible de gagner en ayant tout perdu.

À sa façon, le personnage aura tout perdu. Il aura perdu ses enfants, sa famille, sa vie quoi. Pendant tout le film, il s'acharnera à chercher à recréer la vie qu'il connaissait pour réaliser peu à peu qu'on ne perd jamais ce qu'on a semé. Il faut simplement laisser aux semences - aux efforts - le temps de se faire des racines solides pour survivre aux coups durs de la vie.

Bien que romancée, nuancée d'effets spéciaux surprenants et grandioses, - rien de comparable cependant avec Star Wars ou Titanic - cette histoire se veut un message d'espoir à qui a un jour vécu une période difficile, un échec ou une perte importante. Il y a bien sûr toujours un deuil à faire. Il faut apprendre à se résigner et à accepter l'adversité. Mais la résignation et l'acceptation n'ont rien à voir avec le fait de baisser les bras. Il faut tout simplement parfois reculer un peu pour reprendre son élan et mieux ressortir dans l'action.

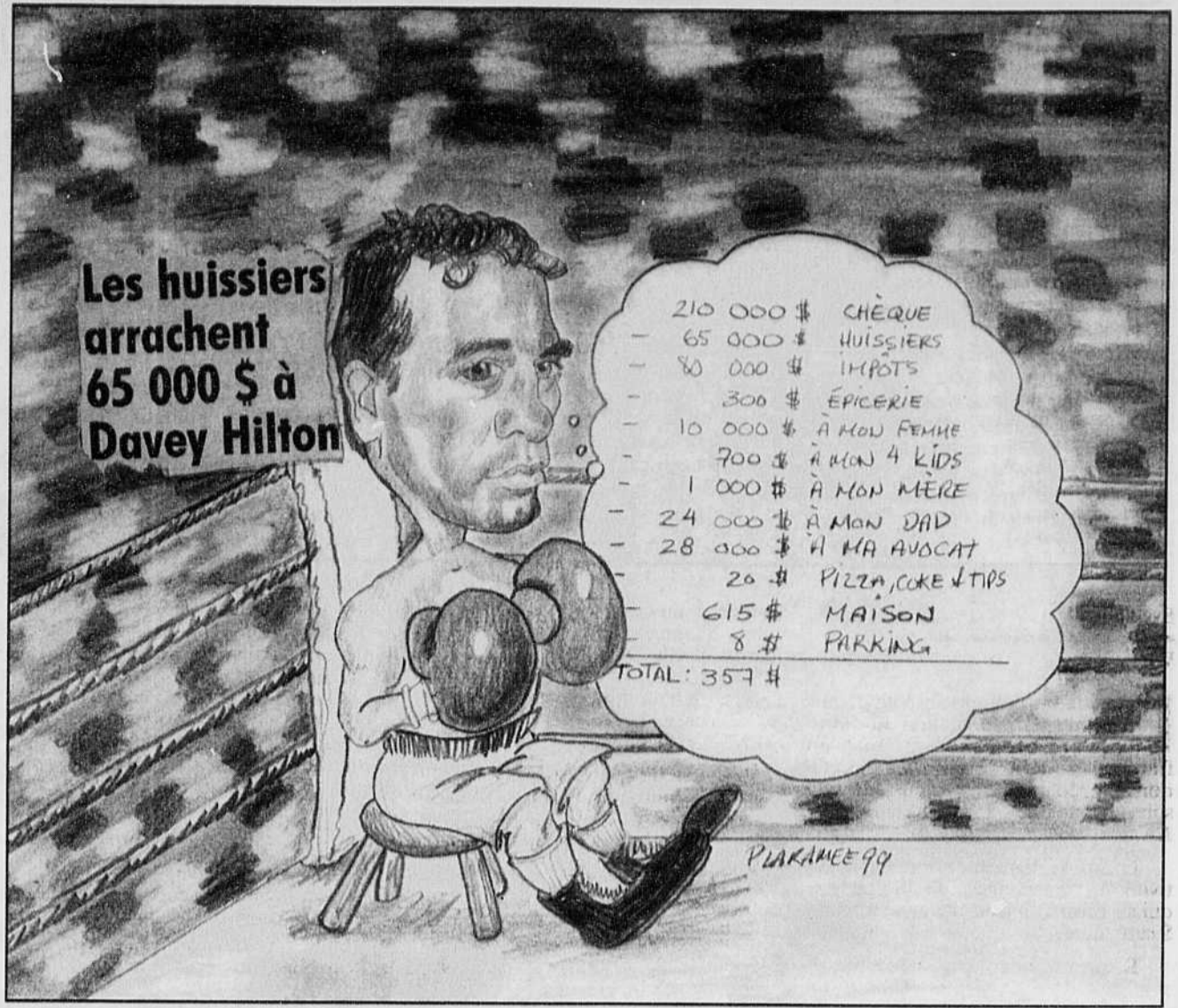
Corneille, poète dramatique français né en 1606, disait que «le temps est un grand maître, il règle bien des choses». Il n'avait pas tort. Encore aujourd'hui, quand la vie devient difficile, qu'elle nous donne un grand coup, quelqu'un ose encore prétendre que le temps arrange bien des problèmes.

En fait, le temps n'est pas un magicien. Il ne fait pas disparaître les déceptions d'un coup de baguette magique, pas plus qu'il n'efface les souffrances et les angoisses. Et pourtant, le temps a cette faculté extraordinaire de redonner aux difficultés qui nous semblent avoir la taille d'une montagne insurmontable des proportions plus normales. Il permet de prendre du recul. Il donne de la perspective aux choses.

Il n'est jamais facile de recevoir une mauvaise nouvelle. Même que parfois on se demande carrément comment on va bien pouvoir faire pour s'en remettre. Être au coeur d'un problème, c'est voir au travers d'un tube et perdre toutes les données extérieures aidantes. Laisser le temps faire son oeuvre, c'est laisser la vie transpercer le tube et reprendre peu à peu ses droits.

Perdre, c'est aussi gagner disait le personnage de Robin Williams. C'est gagner parce que malgré l'adversité, on réalise, avec le temps, que la vie nous a conduit encore plus loin que le but que nous nous étions fixés au départ. Le chemin est souvent bien plus long que celui que nous avions prévu. La route est parfois bien plus tortueuse que celle que nous avions rêvé de parcourir. Les obstacles sont peut-être aussi plus grands que tout ce que nous pouvions imaginer.

Et pourtant, nous y arrivons. Lentement, parfois même à pas de tortue, nous réussissons à passer par dessus le deuil, l'échec, les difficultés, les épreuves les plus terribles. Et nous réalisons à tout coup qu'il a d'abord fallu perdre, pour gagner en force, en sagesse et en confiance. Il faut parfois se battre contre vents et marées pour découvrir à quel point l'être humain est fort dans sa fragilité.



TRIBUNE LIBRE

Aux résidents de Parc Victoria

Je suis une mère de famille de trois enfants dont la plus jeune n'a pas encore deux ans. Je réside sur la rue Du Vingt-Quatre-Juin depuis 1974 et j'ai été en mesure de constater l'augmentation du trafic automobile depuis ces dernières années.

Voilà maintenant deux ans que le trafic lourd, transportant gravier et autres matériaux au site d'enfouissement nous a envahi. Ce mois de mai fut certes le mois où les transports furent les plus fréquents.

Cette situation nous prive du reste de quiétude que nous avions. Le bruit, le trafic et la vitesse des véhicules, nous font vivre des événements tout à fait inacceptables, sans parler de la sécurité de nos enfants.

Lors de la dernière réunion de consultation faite par la Ville de Sherbrooke, j'ai constaté comme bien d'autres personnes que la conseillère de notre quartier n'était pas à la hauteur de nos aspirations pour défendre nos dossiers. De toute évidence, mal préparée, ne pouvant donner réponse à nos questions, elle a préféré quitter rapidement la réunion.

Je crois que notre conseillère devrait faire un constat personnel et se demander si elle a les affaires des gens qui l'ont élu à coeur, si elle possède les qualités requises pour donner satisfaction ou du moins un engagement sérieux sur l'étude des dossiers des gens de son quartier.

Le but de mon intervention est de trouver une solution au problème qui perdure depuis déjà quelques années. Cependant, quand je me déplace pour poser mes questions, qu'on me dit que l'on connaît le dossier et qu'on me répondre je ne sais pas, alors là, je crois que ma conseillère est plus préoccupée par les intérêts de la ville que ceux des citoyens. Je crois que notre conseillère devrait tout simplement donner sa démission et laisser la place à une autre personne, qui pourrait travailler en équipe avec les citoyens et bien les représenter à l'hôtel de ville. C'est mon opinion.

Louise Lacourse
Sherbrooke

Ne comptez pas sur ma démission

En réponse à la lettre de M. Gaston Leblanc, publiée dans La Tribune du 29 mai

Quelle surprise de vous lire! Ma démission, M. Leblanc, n'y pensez même pas. Vous avez personnellement travaillé fort pour m'empêcher d'être élue, mais j'ai travaillé encore plus fort pour l'être. J'y suis, j'y reste. J'y reste avec la conviction que je peux faire quelque chose pour le district du parc Victoria.

Ce n'est pas parce que le projet pilote que nous avons présenté lors de la soirée de consultation du 18 mai dernier ne vous plaît pas que je ne continuerai pas à y travailler, au contraire. D'ailleurs, vos interventions et votre langage coloré nous ont fait réaliser que vous n'aviez pas compris le sujet de la consultation. Dommage!

Depuis plusieurs années, vous avez fait preuve d'un acharnement presque maladif contre le représentant du district et je ne crois pas que vous aidiez la cause des citoyens de votre secteur de cette façon. Je vais tout faire pour régler les problèmes du secteur: je multiplie les rencontres, on étudie les possibilités, les solutions envisageables et soyez assuré, M. Leblanc, que ce que j'ai véhiculé pendant ma campagne électorale, j'y croyais et j'y crois toujours.

Je déplore votre hypocrisie, lors de nos conversations téléphoniques, vous étiez tout miel alors que le venin coule de votre plume.

À vous tous du district du parc Victoria, je réitère mon engagement à vous représenter auprès de l'organisation municipale. Je n'aurais aucun intérêt personnel à ne pas vous défendre. Le district, je l'aime et j'y habite et c'est d'ailleurs pour une de ces raisons que vous m'avez choisie. Quant à mon charisme, M. Leblanc, ne vous en déplaise, je n'ai rien à vous envier. Non, je vous le répète, ma démission, n'y pensez même pas.

Mariette Fugère
Conseillère municipale district du parc Victoria

Bravo à la Grande Randonnée cycliste de l'Estrie

Bravo! Bravo! à tous ces enfants, ces adultes, ces nombreuses familles qui ont participé à cette merveilleuse journée du 30 mai 1999.

Comme cycliste, je prends le micro pour dire merci au comité organisateur et à tous ces bénévoles. Je suis fière de ma région et de tout ce qui s'y passe sous les couleurs de la santé et du mieux-être. Nous sommes gâtés car depuis huit ans, cet événement a lieu chez nous, sur nos routes et dans notre magnifique campagne. Depuis huit ans, un groupe se réunit et repense chaque élément de la Grande Randonnée cycliste pour qu'elle soit appréciée de tous, grands et petits.

Vous ne pouvez imaginer les rouages d'une telle organisation et à combien de pépins ils peuvent être confrontés en un an. Ils ne lâchent pas car ils adorent le vélo, croient à l'accessibilité de ce sport et à tous les bienfaits que nous pouvons en retirer. Les membres du comité organisateur accomplissent un travail formidable en essayant d'améliorer sans cesse les parcours, la sécurité, la promotion, et j'en passe.

Revenons au départ de dimanche matin. Mon souvenir, d'il y a huit ans, c'était la difficulté du départ dans cette foule. J'espérais que les cinq jeunes qui m'accompagnaient ne soient pas trop bousculés lors du départ du 27 kilomètres. Bien non! Ils y avaient travaillé à ce départ. Pas de bousculade, ils ont tout prévu: l'entonnnoir qui permet un petit débit de cyclistes, les mascottes qui animent, l'accueil et la musique. Le départ est à l'heure prévue, pas d'attente et nous voilà déjà sur le pont. C'est assez spécial de voir tout ce beau monde avec un casque de vélo sur la tête. Je reconnais le photographe de La Tribune et je lui fais un de ces sourires. M'a-t-il immortalisé sur sa pellicule? Le trajet est superbe et nous quittons doucement la ville.



Cinq jeunes m'accompagnent et ils ont de 8 à 12 ans, ce que je considère personnellement très correct pour une randonnée de 27 kilomètres. Des côtes, oui il y en a dans les cantons. Il faut arrêter souvent et reprendre son souffle. Il faut prendre beaucoup de liquide en cette température de 30 Celsius. L'hydratation fréquente leur donnait des ailes. À tous les kilomètres, deux jeunes bénévoles nous encouragent avec des chansons et des bidules qui font du bruit. Je leur lève la main et je leur dis merci. Ils s'époumonent pour nous encourager sous cette chaleur. Nous faisons des arrêts fréquents pour regrouper mon petit monde. Ils aimeraient voir plus de descen-

tes. Ils se demandent combien ils nous restent de kilomètres. Je leur fais remarquer le paysage. Nous prenons des collations, nous rions et nous nous taquignons. Ils commencent à se questionner sur le nom de cette montagne ou le nom de ce village.

Beaucoup, beaucoup de parents avec les charriots et les bébés. C'est assez formidable de voir l'organisation de certaines familles. Puis, oups, mon dérailleur se brise. Immédiatement, je suis entourée par des bénévoles à mon service. Nous sommes importants et cette journée doit nous laisser un bon souvenir. J'aime l'impression que c'est le mot d'ordre du comité organisateur. Trois personnes se sont affairées à réparer mon vélo et j'ai pu reprendre la route. Je n'étais pas inquiète car on m'assurait que mes jeunes seraient encadrés jusqu'à l'arrivée si je ne pouvais continuer. Voilà le parc, les enfants sont contents et on oublie un peu la sécurité. Un accrochage a lieu. Mon garçon se retrouve au sol avec des blessures au bras. Immédiatement, une bénévole offre son aide et fait les premiers soins. Nos amis nous accueillent et la haie d'honneur nous fait très plaisir. Les jeunes sont contents et dévorent leur sous-marin de chez Mikes. Il y a de l'animation sur le site et le show continue.

Tout le monde semble enchanté mais des hommes et des femmes pensent déjà l'organisation de l'an prochain. Est-ce que cet événement sera là l'an prochain en mai 2000? C'est toujours un peu un coup de dé avec la température et les inscriptions. Mon groupe veut prendre le départ. Et vous?

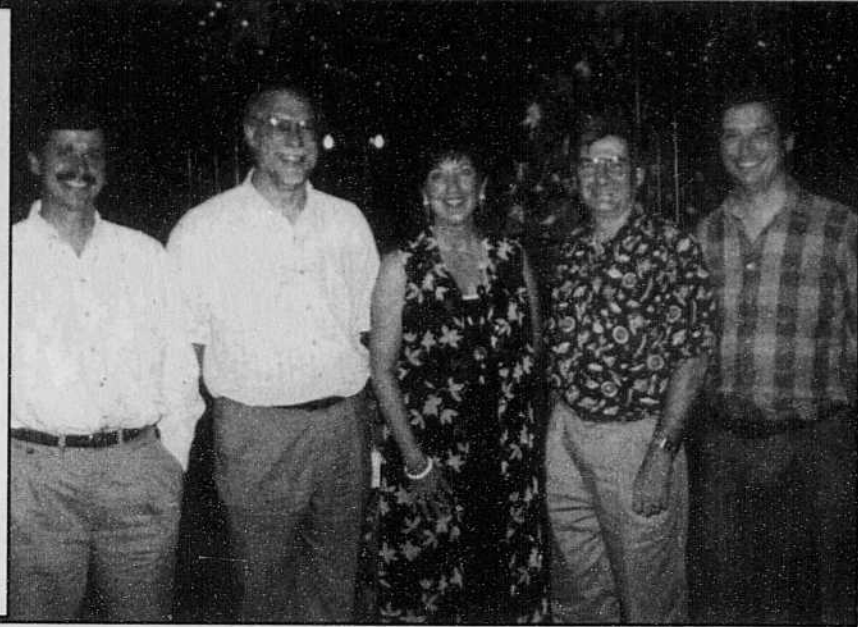
Lucie Laflamme
Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steeve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Jullienne Poulin Gérante du crédit	André Casteau Directeur	Sergo Nadeau Adjoint au directeur

Fondation du centre hospitalier de Windsor

Le souper aux homards fracasse les records

Plusieurs entreprises de la région étaient présentes lors du souper qui a réuni 616 personnes. Fidèle au rendez-vous, le Centre d'affaires Windsor des Papiers de communication Domtar était bien représenté. Plusieurs employés s'étaient déplacés, dont Martin Lorion, Pierre Trudel, vice-président du centre d'affaires Windsor, Giselle Duval, présidente de la Fondation, Régis Saint-Amand et François Tougas.



La présidente de la Fondation du centre hospitalier, Giselle Duval, a reçu l'appui de plusieurs bénévoles pour assurer le succès de l'événement. Elle est accompagnée des bénévoles Danielle Cadorette, Lucette Pélissier, Agathe Letendre et Brigitte Letendre.

Sylvie PION

Windsor

La huitième édition du souper aux homards de la Fondation du centre hospitalier de Windsor a largement fracassé les records établis lors des éditions précédentes, en réunissant hier soir quelque 616 personnes au centre J.A. Lemay de Windsor.

Le souper demeure la principale activité de financement de l'organisme qui s'est fixé l'objectif d'amasser 50 000 \$ cette année.

Respectivement présidente de la

Fondation du centre hospitalier et président d'honneur du souper aux homards, Giselle Duval et Yvan Frappier se félicitaient d'avoir pris la décision d'accroître le nombre de participants et de déplacer l'événement au centre sportif J.A. Lemay.

D'entrée de jeu, Giselle Duval confie que la huitième édition s'avère un grand succès. «Avec 616 personnes, nous dépassons nos records, puisque l'an passé, nous avons eu 482 personnes. Cette année, c'était un très grand défi de transporter notre souper dans un centre sportif. Il nous fallait un endroit plus vaste, car notre président d'honneur, Yvan Frappier, en déplace

du monde», indique la présidente.

Pour l'occasion, l'aréna a été habilement converti en salle de réception. Le président d'honneur du souper aux homards était heureux des résultats obtenus. «C'est avec plaisir que j'ai accepté d'être associé à un événement aussi important. Les raisons pour lesquelles j'ai décidé de m'impliquer, c'est parce que nous avons une fondation qui donne d'excellents services à la population. Grâce à la générosité des gens, je crois que nous pourrions respecter notre objectif qui était autour de 50 000 \$», révèle Yvan Frappier.

Rappelons que depuis sa création, la Fondation du centre hospitalier de

Windsor a amassé 100 000 \$. Ces argents ont permis l'achat de nouveaux équipements. Au cours des prochaines années, l'organisme souhaite récolter un autre 100 000 \$. Ces argents favoriseront l'acquisition d'équipements spécialisés afin de relever la technologie, entre autres des services de radiologie, de la salle d'urgence et de la physiothérapie. L'objectif poursuivi par la fondation est d'améliorer l'ensemble des services de santé offerts à la population de la MRC du Val Saint-François.

La soirée en bref...

-La Ville de Windsor a mis le centre

sportif J.A. Lemay à la disposition du comité organisateur. Grâce aux conseils de l'entreprise Rose Victoria, les organisateurs ont réussi à changer l'aspect de la patinoire et à y disposer arbres, bancs et tonnelles pour donner l'impression aux convives de passer au jardin!

-0-

Des bénévoles ont aidé la présidente de la Fondation du centre hospitalier, Giselle Duval, à faire de l'événement un succès. On pense entre autres à Lucette Pélissier et son équipe qui ont tenu le bar, et à la secrétaire Johanne Côté qui a pris bonne note des réservations de billets.

L'OFFRE QUI L'EMPORTE!

BERLINE ACCORD DX

2888\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE



(Roues en alliage disponibles en option)

Incluant : • Air climatisé • Transmission automatique • Radio AM/FM stéréo cassette • Régulateur de vitesse • Antivol immobilisateur • Et bien plus...

**TAUX DE FINANCEMENT AVANTAGEUX SUR ACHAT!
INFORMEZ-VOUS!**

CR-V 4x4

Seulement **25 888\$**** à l'achat

OU **2988\$***

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE

Le plus vendu de sa catégorie



(Roues en alliage et galerie de toit disponibles en option)

Incluant : • Système RealTime à 4 roues motrices • Air climatisé • Freins ABS • Groupe électrique • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM stéréo cassette • Table de pique-nique • Et bien plus...

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord DX 1999 (modèle CF864X) ou le CR-V LX 1999 (modèle RD174X) neufs. Échange ou comptant de 2 890 \$ (Accord DX) ou 3 800 \$ (CR-V), la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ (Accord et CR-V) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **P.D.S.F. du CR-V LX à transmission manuelle (modèle RD174X). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Offres d'une durée limitée. Roues en alliage (Accord et CR-V) et galerie de toit (CR-V) illustrés sont disponibles en option. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

GMC

Le temps des géants



2,9%
à l'achat

388\$ /mois*
location 36 mois
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Des prix fracassants sur tous nos géants.

SIERRA

Comptant	Mensualité
2 763 \$	388 \$
1 166 \$	438 \$
0 \$	478 \$
27 499 \$ à l'achat**	



Et pour un temps limité, obtenez le forfait Équipement Total pour seulement 16 \$ de plus par mois :

- Doublure protectrice de caisse
- Doublure d'abattant
- Marchepieds
- Protège-capot

- Moteur V8 Vortec 4800 de 255 chevaux
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Pont arrière autobloquant
- Calandre, pare-chocs et roues chromés
- Freins à disque et antibloquant aux 4 roues

Redécouvrez le confort à petit prix avec le Jimmy.

358\$ /mois*
location 36 mois
2,9% à l'achat***

Comptant	Mensualité
3 647 \$	358 \$
2 314 \$	398 \$
0 \$	468 \$
34 299 \$ à l'achat**	

JIMMY 4 portes 4x4

- Moteur Vortec V6 de 4,3 litres de 190 chevaux
- Pont arrière autobloquant
- Sacs gonflables de nouvelle génération, côtés conducteur et passager
- Freins antibloquant aux 4 roues
- Verrouillage des portes, lave-glaces, rétroviseurs chauffants à réglage électrique
- Climatiseur



JIMMY 2 portes 4x4

- Moteur Vortec V6 de 4,3 litres de 190 chevaux
- Roues en aluminium
- Freins antibloquant aux 4 roues
- Pont arrière autobloquant
- Verrouillage des portes, lave-glaces, rétroviseurs chauffants à réglage électrique
- Climatiseur

298\$ /mois*
location 36 mois
2,9% à l'achat***

Comptant	Mensualité
3 793 \$	298 \$
1 461 \$	368 \$
0 \$	408 \$
30 499 \$ à l'achat**	

SONOMA



Le Sonoma, un pick-up compact conçu pour offrir une grande maniabilité.

- Moteur V6 4,3 litres de 175 chevaux
- Climatiseur
- Freins antibloquant aux 4 roues
- Pont arrière autobloquant
- Troisième porte
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts
- Sièges baquets
- Roues en aluminium

218\$ /mois*
location 36 mois
2,9% à l'achat***

Comptant	Mensualité
2 665 \$	218 \$
1 666 \$	248 \$
0 \$	298 \$
21 199 \$ à l'achat**	

La Trans Sport de Pontiac, c'est la plus sportive des fourgonnettes.

- Moteur V6 de 3,4 litres de 185 chevaux
- Climatiseur
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager, types latéral et frontal
- Freins antibloquant aux 4 roues
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable
- Verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à réglage électrique



TRANS SPORT

238\$ /mois*
location 36 mois
1,9% à la location ou à l'achat*

Comptant	Mensualité
3 831 \$	238 \$
1 730 \$	298 \$
0 \$	348 \$
23 929 \$ à l'achat**	

Transport et préparation inclus à la location.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif. Location pour fins personnelles seulement. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableaux). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité (entre 300 \$ et 550 \$) et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. ** Préparation incluse. Transport (entre 755 \$ et 940 \$) et taxes en sus. *** Taux de financement de 2,9 % à l'achat applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois. * Taux de financement de 1,9 % applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Exemple de financement à 1,9 % : 20 000 \$ incluant transport, préparation et taxes : 48 versements de 433,03 \$, coût en intérêts 785,44 \$, coût total 20 785,44 \$. Exemple de financement à 2,9 % : 30 000 \$ incluant transport, préparation et taxes : 48 versements de 662,70 \$, coût en intérêts 1 809,60 \$, coût total 31 809,60 \$. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com



GMC TROIS LETTRES QUI EN DISENT LONG.